



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES  
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 12 avril 2023

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00039** du - 6 AVR. 2023  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Monsieur SEZER Kenan  
35 rue Henri Janin  
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :    Création d'un portail pour accès aux véhicules

Sur un terrain sis                86 RUE VILLEBOIS MAREUIL  
Cadastré                            AK341, AK340

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 6 AVR. 2023

Le Maire

Le Maire  
Pour le Maire et par délégation  
3<sup>ème</sup> adjointe en charge du logement  
et de l'urbanisme  
Philippe GAUDIN  
Kati CADRE  
6 AVR. 2023

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00039** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,